

La 35^e marche de l'Espoir pour aider le Burkina Faso

La Châtaigneraie — L'association Lagem taaba vient en aide au Burkina Faso. À l'approche de la marche de l'Espoir, qui aura lieu le 17 septembre, la situation politique là-bas pose question.

Solidarité

Michel Chancelier est, depuis quelques années, le responsable des tracés de la marche de l'Espoir. En outre, il a pris, cet hiver, la succession de Jean-Marie Girard à la présidence de l'association Lagem taaba. À la veille d'organiser cette 35^e édition de la marche de l'Espoir, la situation géopolitique du Burkina Faso n'est pas sans poser question aux responsables de l'association.

« **Même si nous ne pouvons plus nous rendre sur place, nous sommes toujours en relation avec l'association Bokin La Châtaigneraie (ABC) qui œuvre là-bas au service d'une population très déshéritée. Nous n'avons pas de rapport avec les institutions gouvernementales si bien que la situation chaotique n'a pas d'incidence sur notre fonctionnement avec l'ABC qui continue de nous demander de l'aide, laquelle réussit, pour l'instant, à arriver sans problème à destination.** »

Mais Bokin a vu l'arrivée de réfugiés venus des régions rendues instables par les actions des groupes terroristes liés à Al-Qaïda et Daech au Mali. « **La population locale est d'environ 66 000 habitants et on a recensé environ 9 000 réfugiés** », affirme Michel Chancelier qui précise : « **Nous avons un contrôle sur l'aide que nous apportons par le biais des photos et vidéos que l'ABC nous communique mais des questionnements ne manquent pas sur l'avenir.** »

La marche de l'Espoir va permettre de poursuivre le forage de puits, la construction de réserves d'eau, l'aide aux enfants (dans les écoles), aux orphelins, aux malades (dans les dispensaires). « **Ce sont 200 élèves qui sont parrainés de la sixième à la terminale.** »

Le principe des organisateurs est



Michel Chancelier, nouveau président de l'association Lagem taaba, qui organise la marche de l'Espoir.

(PHOTO : QUEST-FRANCE)

de ne jamais revenir sur un même lieu dans les cinq années.

Label qualité nature

La base de travail, dès novembre, ce sont les cartes IGN. Michel Chancelier précise : « **La difficulté c'est d'éviter le goudron, car depuis plus de quinze ans, nous avons le label qualité nature du comité départemental de randonnée pédestre. Nous essayons d'être entre 75 % et 80 % de chemins** », explique Michel Chancelier qui peut s'appuyer sur des bénévoles dans chaque commune. Mais la difficulté est venue, cette année, du fait que la marche est tracée sur deux départements et deux régions administratives (Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine) avec des contraintes différentes. Si cette mani-

festation rassemblait quelque 1 200 marcheurs avant le Covid, il n'est pas facile, depuis, de remonter la pente. « **On n'en est plus, depuis deux ans, qu'à 600 participants** » reconnaît Michel Chancelier.

Nouveaux itinéraires et nouvelles distances

Michel Chancelier détaille : « **Cinq circuits sont prévus de 25, 20, 15, 10 et 5 kilomètres. Ils sont établis sur un axe partant du lieu-dit La Cilaterie, à proximité de Saint-Marsault, dans les Deux-Sèvres, et arrivant à la salle des Silènes, à La Châtaigneraie, via Les Gerbaudières, Breuil-Barret, l'Étruyère... Il y aura un transport en bus au départ de la salle des Silènes vers les points de départ et même un aller et retour en bus pour les 5 et**

10 km. » Le dimanche 17 septembre étant la journée du patrimoine, les marcheurs pourront profiter, l'après-midi, de l'ouverture au public de plusieurs sites proches.

Inscriptions

« **On demande de privilégier les inscriptions en ligne, sur le site www.randovendee.fr** », indiquent les organisateurs. Tarif, 6 € ou 7 €, suivant les distances, majorées de 1 € sur place (gratuit pour les moins de 12 ans). À l'arrivée, plateau-repas, ouvert à tous, randonneurs ou non (10 €). Inscriptions pour le repas avant le 12 septembre. Renseignements, avant 18 h, auprès de l'office de tourisme au 02 51 52 62 37 ou au 07 86 14 69 51.